

Animaux et milieux de vie



Biodiversité

6e 5e

Département de la Seine-Maritime - Parc de Clères

€ 450.00

🕒 11

Lieux : Parc de Clères - Collège

Nombre d'élèves : 30 +

DESCRIPTION

Le Parc de Clères est un parc animalier et botanique situé au cœur de la Seine-Maritime en Normandie. Fondé en 1919 par l'ornithologue et naturaliste Jean Delacour.

1400 animaux vivent dans ce parc, dont près d'un millier sont en liberté. Les collections animales sont à dominante ornithologique : différentes espèces de grues, flamants, ibis, bernaches, touracos ou faisans y sont conservées.

De nombreux mammifères sont présents également : antilopes, wallabies, gibbons, pandas roux, tamarins et deux espèces de lémuriers (maki catta et hapalémurs d'Alaotra) et le ouistiti pygmée qui est présent dans les volières historiques.

Cette proposition propose une réflexion sur le développement durable dans le cadre du parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

Les animaux et les milieux de vie

- Dans un premier temps, les élèves observent et décrivent par le biais de plusieurs outils (dessin naturaliste, observations scientifiques) certains animaux du Parc de Clères. Ils mettent en évidence les adaptations des animaux à leur milieu de vie.

- Dans un deuxième temps, en option et en classe, nous abordons la classification des espèces observées. Les élèves peuvent réaliser une exposition sur l'impact des actions de l'homme face aux différents milieux des animaux étudiés.

INTERVENTIONS (durée totale : 11 heures)

Temps de découverte : 5 heures

Temps de pratique : 6 heures

Les parcours "Enquête historique autour du Parc de Clères" et "Les coulisses d'un parc zoologique" sont également à retrouver dans le guide par l'opérateur Département de la Seine-Maritime - Parc de Clères.

INTERVENANTS

Médiateur culturel et scientifique

NIVEAU(X) CONCERNÉ(S)

6e, 5e

NOMBRE D'ÉLÈVES CONCERNÉS

Une classe entière

COÛT GLOBAL DU PARCOURS

Parcours : Au parc – atelier : 3€ par élève / Visite guidée : 2,50€ par élève (en plus du droit d'entrée : 9€ par élève).

Animaux et milieux de vie

Pour l'intervention en classe, il faudra verser un forfait de 300 € et les frais de déplacement au-delà de 30km du médiateur.

COORDONNÉES DE L'OPÉRATEUR

Parc de Clères

Estelle BOISGONTIER, Responsable du service éducatif

Parc Animalier et Botanique de Clères

32, avenue du Parc

76690 Clères

Tél. 02 35 33 23 08

parcdecleres-reservations@seinemaritime.fr

www.parcdecleres.fr

CONTACT

Estelle BOISGONTIER / 02 35 33 23 08

parcdecleres-reservations@seinemaritime.fr - www.parcdecleres.fr - Facebook : parcdecleres